

CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

RELEVÉ DE COMPTES EN EUROS N° 012

Date d'arrêt : 30 Avril 2025

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

Votre conseiller

Romain Delesalle
Tél : 06 30 04 32 69

Vos contacts

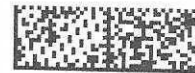
Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

D 1/2 80/64/28729/13167 4 02AB2367902P4DP 148 CRM

LA POSTE

SD : 86500841824081D

FLRV001 00891



EARL DE GOUNET
46250 ST CAPRAIS

SYNTHESE

Earl De Gounet

Compte Courant Pro n° 04083529000

+ 101 409,79

Earl De Gounet - Compte Courant Pro n° 04083529000

IBAN : FR76 1120 6000 8904 0835 2900 010 BIC : AGRIFRPP812

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☒
		Ancien solde créditeur au 18.04.2025		106 039,58	
19.04	22.04	Chèque 5290869 <i>Agrivac</i>	1 596,58		☒
22.04	22.04	Chèque 5290870 <i>Prison Mars 2023</i>	452,60		☒
22.04	22.04	Prlv Electricité De France Lafage Laurent Numero de client : 5019260258 - Numero de compte : 7018927545MM9750192602580001 FR47EDF001007Core <i>Prime</i>	50,00		☐
24.04	24.04	Virement Asp 046016186-2094923-20250424Aides Pac 2023 : 046016186 2094923Earl De Gounet <i>Aides Pac</i>		110,00	☒
25.04	25.04	Chèque 5290868 <i>Sous versé Alimant</i>	1 189,87		☒
25.04	25.04	Chèque 5290873 <i>Bois</i>	62,14		☒
28.04	28.04	Prlv A G C du Lot 0025000045404410 FR08ZZZ299014 Core	1 086,90		☐
29.04	29.04	Chèque 5290872 <i>Abonnement F Agricole</i>	284,00		☒
30.04	01.05	Prlv Facture Crédit Agricole 2025-04 Facture N°2512000068780	17,70		☒
		Total des opérations	4 739,79	110,00	
		Nouveau solde créditeur au 30.04.2025		101 409,79	

Les sommes figurant sur le(s) compte(s) et/ou le(s) livret(s) suivant(s) sont protégées par la Garantie des Dépôts dans la limite du plafond défini par la loi (www.garantiedesdepots.fr) :

Compte Courant Pro n° 04083529000



APE : 913E
SIRET : 42957356100017
N° AGREMENT :
LE :
N° IDENT. TVA :

laurent.lafage@orange.fr

FACTURE

EARL DE GOUNET

LAFAGE LAURENT

46250 ST CAPRAIS

Réf. Client	Date de facture	N° de facture
331	31-03-2025	25/434

Mode de règlement : CHEQUE

Echéance : 01-04-2025

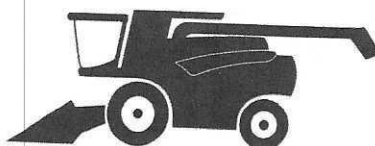
LE TEMPS DES TRAVAUX A LA MAISON DE L'AGRICULTURE : nouvelle adresse
AGRISAISSONS - 917 ROUTE DE TOULOUSE - 46 090 LE MONTAT

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT
2987 HAUBOLD MICHEL			
O.T. N°:25/ 831 AN/ 3			
DU :01-03-2025 AU 31-03-2025			
LIEU :CAZALS			
REMP CONGES : 8 J			
P.REMP.:LAFAGE LAURENT			
TACHE :COUPE DE BOIS			
MOTIF :PALIER 3 ACCROISSEMENT			
HEURES DE TRAVAIL	64.00	18.20	1164.80
DEPLACEMENTS (FEVRIER 2025)	84.00	0.38	31.92
DEPLACEMENTS	352.00	0.38	133.76
TOTAL DES HEURES	64.00		
POUR UN PAIEMENT PAR VIREMENT VOICI LE RIB: FR76 1120 6000 9550 0065 3413 140			

EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT A RECEPTION DE FACTURE AU NOM D'AGRISAISONS
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de
paiement : 40 € - article D441-5 du Code de Commerce

MONTANT HT	Tx TVA	TVA	MONTANT TTC	ACOMPTE	NET A PAYER
1330.48	20.00	266.10	1596.58		1596.58 EUR

Page 5



FACTURES

CAYSSILLE Didier
' Lescarcelles'
47500 Cuzorn

CUZORN le 01/12/2023

Tél : 05 53 40 95 26

Port : 06 78 82 31 65

à EARL de GOUNET

«Gounet»

46250 Saint caprais

N° SIRET 38347991200016

N° TVA FR57383479912

DESIGNATION	QTÉ	Prix HT
Moisson de céréale	3,3	130,00 €

Total HT	429,00 €
TVA 5,5%	23,60 €
Total TTC	452,60 €

Coordonnées bancaires

IBAN : FR 76 1330 6003 8282 0012 6401 195

AGRIFRPP833

AIDES DIRECTES DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

RELEVÉ DE SITUATION du 24/04/2025

Campagne 2023

EARL DE GOUNET

Numéro Pacage : 046016186

Numéro Siret : 38284202900011

Le présent relevé de situation détaille l'opération de paiement vous concernant réalisée à la date du 24/04/2025.

Cette opération de paiement présente un montant total en votre faveur de 110,00 €. Une première partie ci-dessous vous informe du détail de l'exécution de ce montant (virement sur votre compte, remboursement de créances accordées à des tiers, etc.).

Une deuxième partie vous précise la façon dont est calculé ce montant, en particulier la valorisation des aides prises en compte pour cette opération.

Enfin, une annexe vous informe en détail du calcul de la valorisation des différentes aides prises en compte pour cette opération de paiement.

DETAIL DE L'EXECUTION DE L'OPERATION DE PAIEMENT

Le tableau ci-dessous indique le détail de l'opération ; certains éléments sont consultables dans votre espace personnel telepac " Mes données et documents - Paiements par date " dont l'accès se fait à l'adresse suivante : www.telepac.agriculture.gouv.fr.

Date	TOTAL	Dont				Faits principaux
		montant envoyé pour versement sur votre compte	montant versé à des tiers	montant déduit par l'ASP	montant en attente de versement	
24/04/2025	110,00 €	110,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

Les rubriques du tableau ci-dessus correspondent aux éléments suivants :

- **TOTAL** : il s'agit du montant total de l'opération de paiement concernée par le présent RDS. Le détail du calcul de ce montant total vous est présenté sur les pages suivantes de votre RDS. Ce montant est ventilé parmi les rubriques décrites ci-après ;
- **montant envoyé pour versement sur votre compte** : il s'agit du montant transmis à votre banque pour versement sur votre compte au titre de l'opération de paiement
Montant versé sur votre compte FR76 1120 6000 8904 0835 2900 010 le 24/04/2025 110,00 €
- **montant versé à des tiers** : il s'agit du montant dont vous ne bénéficiez pas directement mais qui est versé à un mandataire ou qui sert à rembourser une créance que vous avez accordée à un tiers (banque, MSA, etc.).
- **montant déduit par l'ASP** : il s'agit du montant qui n'a pas été versé sur votre compte car il a permis de compenser des sommes que vous deviez par ailleurs à l'ASP. Vous pouvez retrouver dans la partie POUR INFORMATION le détail de ces sommes dues et du remboursement effectué à l'occasion de la présente opération de paiement;
- **montant en attente de versement** : il s'agit du montant qui n'a pas été versé sur votre compte car il a été mis temporairement en attente et vous sera versé ultérieurement (ce versement ultérieur fera l'objet d'un nouveau relevé de situation). La mise en attente peut avoir pour origine différentes raisons (rejet bancaire suite à RIB erroné, etc.) et correspond à une situation où des vérifications complémentaires sont nécessaires avant de procéder au versement. Vous pouvez retrouver dans la partie POUR INFORMATION le détail des montants placés en attente vous concernant ;

- **faits principaux :** Cette colonne vous informe sur les aides qui sont pour la première fois prises en compte à l'occasion de ce paiement. Les aides déjà prises en compte lors d'opérations de paiement précédentes ne sont pas de nouveau indiquées, même si leur montant a depuis varié ; en revanche, les aides ayant fait précédemment l'objet seulement d'un acompte ou d'une avance et étant pour la première fois payée en mode solde sont indiquées le cas échéant dans cette colonne.

DETERMINATION DU TOTAL DE L'OPERATION DE PAIEMENT

Montant total de vos aides directes de la campagne 2023 pris en compte pour la présente opération de paiement (1) 49 279,14 €

RAPPEL du montant de vos aides directes déjà pris en compte lors de l'opération de paiement précédente en date du 24/09/2024 (2) 49 169,14 €

(ce montant correspond au montant total de vos aides directes pris en compte dans votre précédent relevé de situation de la campagne 2023)

D'où Montant total en votre faveur pour la présente opération de paiement (3) 110,00 €

(correspond à la différence entre (1) et (2))

Dans le détail :

Aide	SITUATION PRECEDENTE (2)	SITUATION ACTUELLE (1)	DIFFERENCE (3)
Légumineuses : fourragères	340,60 €	340,60 €	0,00 €
Aides découplées - paiement de base	9 936,72 €	9 936,72 €	0,00 €
Aides découplées - paiement redistributif	2 620,80 €	2 620,80 €	0,00 €
Aides découplées - écorégime	6 550,31 €	6 550,31 €	0,00 €
Aide bovine hexagone	6 776,00 €	6 886,00 €	110,00 €
ICHN Base	10 659,71 €	10 659,71 €	0,00 €
BIO_CAB	12 285,00 €	12 285,00 €	0,00 €
TOTAL	49 169,14 €	49 279,14 €	110,00 €

TOTAL DE L'OPERATION DE PAIEMENT

110,00 €

ANNEXE : VALORISATION DU MONTANT DE VOS AIDES

AIDES DU PREMIER PILIER

AIDES DECOUPLEES

Aide	Surface retenue	Nombre de DPB activés*	Nombre de DPB activés à payer**	Valeur moyenne des DPB déclarés	Montant avant réduction	Montant après réduction
AIDE DE BASE AU REVENU	86,75 ha	86,75	86,75	119,58 €	10 373,57 €	9 936,72 €

* Le nombre de DPB activés correspond au nombre de DPB nécessaires pour couvrir la surface retenue. Si la surface retenue est supérieure au nombre de DPB détenus, tous les DPB sont activés. Si la surface retenue est inférieure au nombre de DPB détenus, le dernier DPB (ou la dernière fraction de DPB) activé est considéré comme activé en entier.

**Le nombre de DPB activés à payer correspond au minimum entre la surface retenue et le nombre de DPB activés.

Aide	Surface retenue *	Montant unitaire (€/ha)	Montant avant réduction	Montant après réduction
AIDE REDISTRIBUTIVE AU REVENU	52,00 ha	50,40	2 620,80 €	2 620,80 €

* La surface retenue pour le paiement redistributif correspond au nombre de DPB activés plafonné à 52 (avec application de la transparence pour les GAEC)

Aide Ecoregime	Surface retenue	Niveau retenu	Montant unitaire (€/ha)	Montant avant réduction	Montant après réduction
Voie des pratiques	97,33 ha	Niveau supérieur	67,30	6 550,31 €	6 550,31 €
TOTAL				6 550,31 €	6 550,31 €

POUR INFORMATION : RECAPITULATIF DES DIFFERENTES REDUCTIONS S'APPLIQUANT AUX AIDES DECOUPLEES :

TOTAL DE VOS AIDES DECOUPLEES AVANT REDUCTION	19 544,68 €
Réduction pour plafonnement budgétaire	-436,85 €

Montant de vos aides découplées après réduction(s) **19 107,83 €**

AIDES COUPLEES VEGETALES

	Surface retenue (ha)	Montant unitaire (€/ha)	Montant avant réduction	Montant après réduction
Aide aux légumineuses fourragères en zone de plaine et de piémont	2,62	130,00	340,60 €	340,60 €
Total			340,60 €	340,60 €

POUR INFORMATION : RECAPITULATIF DES DIFFERENTES REDUCTIONS S'APPLIQUANT AUX AIDES COUPLEES VEGETALES :

Montant de vos aides couplées végétales après réduction(s) **340,60 €**

AIDES COUPLEES ANIMALES

AIDE BOVINE (AB)

	Nombre d'UGB retenu	Montant unitaire (€/UGB)	Montant
Aide bovine hexagone - niveau supérieur	62,60	110,00	6 886,00 €
Aide bovine hexagone - niveau standard	0,00	60,00	0,00 €
Total			6 886,00 €

Montant de votre Aide Bovine après réduction(s) **6 886,00 €**

AIDES DU SECOND PILIER

ICHN

Catégorie de surface	Surface primable (ha)	Premiers hectares			Hectares suivants			Part fixe			Montant total
		Surface retenue (ha)	Montant (€/ha)	Montant (€)	Surface retenue (ha)	Montant (€/ha)	Montant (€)	Surface retenue (ha)	Montant (€/ha)	Montant (€)	
	A	B	C	D=BxC	E	F	G=ExF	H	I	J=HxI	K=D+G+J
Surfaces fourragères	75,00	25,00	146,36	3 659,00	25,00	97,57	2 439,25	75,00	68,30	5 122,50	11 220,75 €
TOTAL	/	/	/	3 659,00	/	/	2 439,25	/	/	5 122,50	11 220,75 €

Réduction pour plafonnement budgétaire -561,04 €

Montant de votre ICHN après réduction(s) **10 659,71 €**

Ce montant est financé comme suit :

Fonds européen agricole pour le développement rural 65,00 % 6 928,81 €

(Feader)

Etat - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation 35,00 % 3 730,90 €

Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), aides à l'agriculture biologique (BIO) **Programmation 2014 - 2022**

Conversion à l'agriculture biologique (CAB)

Mesure	Surface retenue (ha)	Montant (€)
MP CAB	13,65	12 285,00 €
Total CAB		12 285,00 €

Montant de votre CAB **12 285,00 €**

Ce montant est financé comme suit :

Fonds européen agricole pour le développement rural 75,00 % 9 213,75 €

(Feader)

Etat - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation 25,00 % 3 071,25 €

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE CONCERNANT CE RELEVÉ DE SITUATION,
VOUS POUVEZ CONTACTER VOTRE DDT 46.



Société par Actions Simplifiée
au capital de 3 484 107 euros
RCS MONT-DE-MARSAN 381 159 201
Siret 381 159 201 00049
TVA : FR 02 381 159 201 - APE 1091 Z
Distribution de produits phytopharmaceutiques
à destination d'utilisateurs non professionnels
application - agrément n°AG01752

FACTURE

N° 3472596205 Page 1/1

Date : 01.04.2025

N° Compte : 71007523

Siège Social : Route de St-Sever - 40280 Haut-Mauco
Adresse Postale : BP 27 - 40001 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 05 84 56 - **Fax :** 05 58 05 84 85

Facturé à :

EARL DE GOUNET
MR LAURENT LAFAGE
GOUNET
46250 ST CAPRAIS

Destinataire :

EARL DE GOUNET
MR LAURENT LAFAGE
GOUNET
46250 ST CAPRAIS

Vos interlocuteurs :

Sud Ouest Aliment POMAREZ
N° de tél : 05 58 55 39 09
05 58 55 39 08

TVA intra-communautaire : FR24382842029

REF.	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant	T V A
10898976 01.04.25	PATURAL LEADER INITIAL-G Commande : 127338137 BL. : 158543615	VR 3,040 TO	371,00 EUR /1 TO	1.127,84	V3

Tout règlement par chèque doit être adressé à :
SUD OUEST ALIMENT scc client-BP27-40001 MONT DE MARSAN cedex
virement:CAAQ/RIB:FR76 1330 6001 5702 1509 2100 022- AGRIFRPP833

Le prix de vente inclut une éco-contribution pour la collecte et
la valorisation des emballages concernés.

Condition de paiement

30 JOURS DATE DE FACTURE

Règlement le 01.05.2025

Taux d'intérêt mensuel de pénalités de retard : 0,8333 %

Indem forfait frais recouvrement 40 € (Art L441-6, D441-5 Code Com)

base hors taxe	taux	montant TVA
1.127,84	5,500	62,03
1.127,84	****	62,03

Net à payer

1.189,87 EUR

LORS DU RÈGLEMENT, VÉUILLEZ AVOIR L'OBLIGÉANCE
DE DÉTACHER ET D'Y JOINDRE LE TALON CI-DESSOUS

EXTRAIT DE LA CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ FIGURANT AU VERSO

Le transfert de propriété de la chose vendue est subordonné au paiement intégral du prix par l'acheteur. Toutefois, à compter de la livraison, l'acheteur supportera tous les risques que la chose vendue peut occasionner ou subir pour quelque cause que ce soit.

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente figurant au verso du présent document et notamment de la clause de réserve de propriété et de la clause attributive de compétence.

SIGNATURE

FA34-60

Marsacour Impression - S/AE / Fictum ssp Sud Ouest Aliment / 10/2017



Siège Social

6 Rue Beausoleil 47500 MONSEMPRON LIBOS

☎ 05.53.40.91.60 - contact@sodepacc.fr

SAS au capital de 348 750 euros

SIRET : 341 518 074 00024 - RCS AGEN - APE 4621 Z

OS : N° 46264 - TVA FR76 341 518 074

N° AGREMENT BIO : FR - BIO - 16

N° AGREMENT PHYTO : 4700008

« Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs Professionnels et non Professionnels »

IBAN : FR76 4097 8000 8014 6036 8700 153 - SWIFT : BSPFFRPPXXX

FACTURE

Numéro 02-2024-58643

EARL GOUNET EARL de

Mr LAFAGE LAURENT

Gounet

46250

SAINT CAPRAIS

Client : 10004567
Date : 31/03/25

N° SIRET 38284202900011

N° TVA FR24 382 842 029

Date	N° de CDE	N° BL	Désignation Article	CDT	UV	Quantité	Prix Unit. Net	Montant H.T.	TVA
24/03/25	2174	131555	HARMONY EXTRA SX 180 Grs	180GR	BO	1,000	51,52	51,52	3
			Lot : 0000187577 Qté : 1,000						
24/03/25	2174	131555	RPD HARMONY EXTRA SX	180GR	BO	1,000	0,27	0,27	3

Ventilations en Euros par type de produits

Aliments
Matériels de cave
Espaces verts
Engrais
Ficelles plastiques
Plasticulture
Magasin
Oligos
Phytosanitaires 51,52
Semences
Matériels de vigne
Céréales
Matériels

TVA	TAUX	MONTANT HT	MONTANT TVA
3	20,000	51,79	10,35
NET A PAYER			62,14

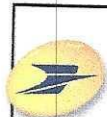
Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L 441-6 est fixé à 40 €

ECHEANCE 30/04/25
MODE DE REGLEMENT Chèque

Nos factures sont payables à l'échéance. En cas de non règlement à l'échéance, il sera dû en sus une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal. Clause de réserve de propriété : loi 80-335 du 12 Mai 1980

Conditions générales de vente au verso

Paye



ATTENTION !

Merci de respecter les normes postales

En cas d'erreur et/ou de modifications dans les coordonnées du destinataire, merci de corriger directement en complétant précisément, si besoin, le numéro et le nom de la voie.

V2308721 2361 E0027 1N2 4118 227



EARL DE GOUNET
CHEMIN DE GOUNET
46250 ST CAPRAIS

Votre N° d'abonné : V2308721

VOTRE FORMULE DE RÉABONNEMENT >

	Montant HT	TVA 2,10%	Montant à régler
☐ LA FRANCE AGRICOLE Intégrale 51 n° dont 8 numéros spéciaux + les services internet + AGRODISTRIBUTION 6n° + 1 hors-série + les services internet ☐ Prélèvement annuel (avec cadeau) ☐ Paiement par chèque	374,14 €	7,86 €	382,00 €
☒ LA FRANCE AGRICOLE Intégrale 51 n° dont 8 numéros spéciaux + les services internet ☐ Prélèvement annuel (avec cadeau) ☒ Paiement par chèque	278,16 €	5,84 €	284,00 €

Date 19 Avril 2025 Signature

À RENVoyer

VOTRE MODE DE RÈGLEMENT >

- ☐ Par prélèvement SEPA : merci de joindre le mandat SEPA ci-joint accompagné de votre RIB.
- ☒ Par chèque à l'ordre de Groupe France Agricole - La France Agricole

MIEUX VOUS CONNAÎTRE POUR MIEUX VOUS INFORMER >

Merci de prendre le soin d'écrire lisiblement et de respecter au mieux l'emplacement des cases.

Votre adresse e-mail : laurent.lafage@orange.fr

Ajoutez ou corrigez si besoin votre adresse e-mail :

► Téléphone portable 06 87 67 85 20

► Téléphone fixe

► Date de naissance 27 07 19 70

► Productions végétales

S.A.U. de l'exploitation 100 ha

Maïs 4 ha

Colza ha

Céréales 6 ha

Tournesol ha

Betteraves ha

► Productions animales (en nombre)

Vaches laitières

Vaches allaitantes 70

Truies

► Combien de salariés (permanents + saisonniers) travaillent sur l'exploitation ? 0,4

► Si vous n'êtes pas agriculteur, merci de préciser votre activité :

☐ Concessionnaire de machines agricoles

☐ Coopérative

☐ Enseignant

☐ Retraité

☐ Entrepreneur de travaux agricoles

☐ Négocio

☐ Conseiller agricole

☐ Autre

☐ Fabricant de machines agricoles

☐ Vétérinaire

Réabonnez-vous directement sur www.lafranceagricole.fr/reabo



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

Relevé de factures en EURO n° 7055140

Du 01.04.2025 au 30.04.2025

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

00812 SBIL012 00891

Votre Conseiller

Romain Delesalle
Tel : 06 30 04 32 69

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

EARL DE GOUNET
46250 ST CAPRAIS

EARL DE GOUNET,

Votre contrat n° 04083529000

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le détail des facturations de votre relevé.

Récapitulatif de la période du 01.04.2025 au 30.04.2025	N° facture	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Compte 04083529000 Prélèvement du 30/04/2025	2512000068780	17,70		0,00 *		17,70
TOTAL PERIODE		17,70				17,70

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

Les opérations ci-dessous ont été enregistrées sur votre compte et font l'objet d'un prélèvement global.

Date	Nature des opérations	Nbre	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
03/04	Offre Compte service Pro/agri Csca Agri N1 Sans Oc	1	17,70		0,00 *		17,70
	TOTAL		17,70				17,70

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue Francois Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.

